

Revêtement semi-épais allégé à base de résines acryliques et polysiloxanes



DÉFINITION

Revêtement semi-épais allégé, de finition mate profond à base de résines acryliques et polysiloxanes.

DOMAINES D'EMPLOI

- Ravalements extérieurs de bâtiments neufs ou anciens.
- Revêtement de classe D3 suivant la norme NF T 34-722.

SPÉCIFICITÉS

- Grande perméabilité à la vapeur d'eau.
- Bonne résistance antisalissure dû au co-liant siloxane.
- Grande durabilité du film.
- S'adapte aux supports structurés.

POINTS FORTS

- Rénovateur d'anciens systèmes d'imperméabilité.
- Extrême facilité d'application : fût plus léger, manutention améliorée.
- Aspect mat profond.
- Très bon garnissant.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat profond.
Extrait sec en volume (en blanc) :	58 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	0,99 (± 0.10) g/cm ³
Rendement moyen :	Sur supports lisses : 4 à 5 m ² /L. Sur supports structurés : 3 à 4 m ² /L
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Sec au toucher : 4 heures
Recouvrable :	24 heures
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier Chromatic® Façade
Conditionnement :	15 L

MISE EN ŒUVRE

Préparation des fonds : Les supports devront être réceptionnés et préparés conformément aux dispositions de la norme NF DTU 59.1.

- Béton, maçonneries enduites au mortier de liant hydraulique non peints :
 - Éliminer les projections et impuretés diverses.
 - Dépoussiérer et éliminer les pulvérulences manuellement ou à l'aide d'une pompe haute pression.
 - Décontaminer les surfaces polluées par des micro-organismes à l'aide de PPG SOLUTION AL.

• Supports précités revêtus :

Le revêtement pourra être une peinture à base de liants organiques, un revêtement semi-épais, d'imperméabilité ou un Revêtement de Peinture Epais (R.P.E.).

- Vérifier leur état, leur adhérence, leur insensibilité à l'eau.
- Éliminer les parties non adhérentes ou décaper les peintures ou revêtements trop dégradés.
- Éliminer le farinage des anciennes peintures conservées.
- Décontaminer les surfaces polluées par des micro-organismes à l'aide de PPG SOLUTION AL.

• Peinture minérales :

- Laver soigneusement à la pompe haute pression.
- Décontaminer les surfaces polluées par des micro-organismes à l'aide de PPG SOLUTION AL.
- Imprimer (voir tableau des systèmes).

• Commentaires :

- Les supports non décrits ci-dessus doivent faire l'objet d'une étude particulière.
- Dans tous les cas, il faudra veiller à n'appliquer que sur un support sec, sain et parfaitement cohésif.

Systèmes d'application : Le tableau ci-après décrit le système recommandé en fonction de la nature du support (peint, non peint...) et de son état.

Nature et état des supports	Support brut (1)	Ancienne peinture bien "adhérente" (2)
Impression (3)	SIGMAFIX ou SIGMAFIX AQUA	1 couche de SIGMAXANE D3 LIGHT dilué à 5%
Couche de finition	1 à 2 couches de SIGMAXANE D3 LIGHT à 340 g/m ²	1 à 2 couches de SIGMAXANE D3 LIGHT à 340 g/m ²

(1) Y compris sur fonds peints présentant une pulvérulence après travaux préparatoires

(2) Après travaux préparatoires, les réparations ponctuelles du support seront traitées par l'application d'une impression

(3) Se reporter à la fiche technique de l'impression le cas échéant et privilégier une "fausse teinte"

Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet : pression 150 bars, buse 521.

Dilution : 5% d'eau en 1ère couche.

Nettoyage du matériel : Eau (directement après usage).



PPG AC FRANCE

Immeuble Union Square - 1, rue de l'Union - 92565 Rueil-Malmaison Cedex

T 01 57 61 00 00 F 01 57 610 610

Siret : 41 30492 042 000 10. Edition : Février 2018

sigmacoatings.fr

Revêtement semi-épais allégé à base de résines acryliques et polysiloxanes



OBSERVATIONS

Conditions limites d'application :

- Ne pas appliquer à des température inférieures à 5°C et/ou une humidité relative supérieure à 80%.
- Ne pas appliquer sur support gelé, humide ou condensant.
- Par forte chaleur, ne pas appliquer en plein soleil ou sur des surfaces surchauffées.
- Les teintes dont le coefficient d'absorption solaire est $>$ à 0,7 sont déconseillées à l'extérieur sur des façades exposées. La technologie Outside Unlimited Colors® permet de réaliser les teintes soutenues du Chromatic® façade avec un coefficient d'absorption conforme aux normes en vigueur. Dans ce cas, une sous couche blanche est nécessaire avant application de la finition.

Recommandations particulières : Pour les teintes à forts contrastes, prévoir l'application de deux couches de finitions.

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2/10c - Conforme aux spécifications de la norme NF T 34-722 : classe D3

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 40 g/l COV.

Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

EVWA : EN 1062-1 : E4, V2, W3, A1.

CONSERVATION

- 2 ans en emballage hermétique d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas respirer les aérosols.
- Ce produit ne présente pas de danger selon la directive 88/379/CE, néanmoins consulter la fiche de données de sécurité pour assurer la protection des utilisateurs.
- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.